

# En quête d'investissements

La Tunisie et le Grand-Duché cherchent à approfondir leurs relations commerciales

PAR NADIA DI PILLO

**Le secrétaire d'Etat au commerce en Tunisie, en visite à Luxembourg, a défendu l'ambitieux plan «Tunisie 2020».**

Maintenant que la Tunisie a réussi sa transition démocratique, sept ans après les révolutions du «printemps arabe», avec une nouvelle constitution, le pays doit impérativement relancer l'économie. Le Secrétaire d'Etat au commerce en Tunisie a insisté sur cette priorité, ce vendredi à Luxembourg, en ouverture d'un «business forum» à la Chambre de commerce consacré à son pays. En 2016, le gouvernement a présenté «Tunisie 2020», un ambitieux plan de développement de réformes et d'investissement qui vise à doper la croissance. «Le plan de développement 2016-2020 vise à stabiliser et relancer l'économie, à encourager l'initiative privée ainsi que le renforcement des règles de transparence et de bonne gouvernance», a expliqué Hichem Ben Ahmed. L'objectif chiffré est d'augmenter le taux de croissance annuel de 4 % par an, de réaliser 50 projets d'investissement pour une enveloppe globale de 50 milliards d'euros.

«Par ailleurs, l'adoption d'une nouvelle loi sur l'investissement, en vigueur depuis avril 2017, confirme notre engagement à doter l'économie tunisienne d'un cadre propice à l'investissement national et étranger», a ajouté le secrétaire d'Etat, précisant que cette nouvelle loi comprend des incitations financières, de nouvelles garanties ainsi que des facilités administratives au profit des investisseurs tunisiens et étrangers. D'autre part, une nouvelle loi bancaire a été adoptée en 2016, la nouvelle loi sur les incitations fiscales à été promulguée récemment. «Elle vise à simplifier le système d'incitation fiscale en Tunisie et à promouvoir le développement régional, les exportations, l'agriculture et la pêche, l'investissement aussi dans les secteurs prioritaires tels que les technologies d'information, la communication ainsi que l'industrie automobile et aé-



Le secrétaire d'Etat au commerce en Tunisie Hichem Ben Ahmed et le président de la Chambre de commerce Michel Wurth ont souligné le climat de bonne entente entre les deux pays. (PHOTO: LEX KLEREN)

ronautique», a déclaré Hichem Ben Ahmed.

Le secrétaire d'Etat a évoqué «la visibilité retrouvée» par les entrepreneurs et les investisseurs en Tunisie. «Nous croyons beaucoup que la présence de nos partenaires à nos côtés est cruciale pour soutenir nos efforts de développement et de relance.»

Le président de la Chambre de commerce Michel Wurth a indiqué que le Grand-Duché est un partenaire de longue date de la Tunisie - la collaboration bilatérale entre les autorités politiques existe en effet depuis près de 30 ans. «Ces dernières années, nous avons constaté un intérêt marqué de nos entreprises pour le marché tunisien, une tendance confirmée

« Ces dernières années nous avons constaté un intérêt marqué de nos entreprises pour le marché tunisien. »

Michel Wurth

depuis que le plan de développement Tunisie 2020 a été annoncé par le gouvernement tunisien, a-t-il ajouté.

Les échanges et missions économiques entre les deux pays ont débouché sur de nombreuses actions concrètes, des collaborations dans le domaine de la formation et de l'innovation. La «House of Training», par exemple, a signé un accord avec l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers afin de collaborer sur des programmes visant à améliorer la qualité des services financiers. Par ailleurs, un accord de coopération signé avec la Chambre de commerce et d'Industrie de Tunis vise à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays. Le Luxembourg Institute of Science and Technology (List) collabore avec des partenaires tunisiens sur plusieurs projets, notamment la mise en place d'un groupe de travail commun sur la blockchain, le développement et la valorisation des «greentechs» et l'implémentation d'une smart city à Bizerte.

Sur le plan commercial, l'Union européenne est le premier parte-

nnaire de la Tunisie. Dans ce contexte, Michel Wurth a constaté «que les flux d'échanges entre la Tunisie et le Luxembourg sont restés stables et n'ont pas eu le taux de croissance que nous avons vraiment espéré. Cela s'applique aussi bien aux exportations luxembourgeoises vers la Tunisie qu'aux exportations tunisiennes vers le Grand-Duché.»

Michel Wurth a rappelé que les deux pays ont signé, sur le plan fiscal, une convention de non double imposition qui est en vigueur depuis 1999. Par ailleurs, une convention de sécurité sociale entre le Grand-Duché et la Tunisie est entrée en vigueur en 2013. «La Tunisie peut représenter un hub pour les entreprises luxembourgeoises souhaitant investir sur le marché africain, le Luxembourg peut lui aussi constituer pour les produits et services tunisiens la porte d'entrée idéale sur le marché européen et ses 500 millions de consommateurs». Un atout majeur dans ce sens sera l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre les deux capitales, une possibilité envisagée actuellement par Tunisair selon nos confrères de «paperjam».